



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8435<sup>e</sup>** séance

Jeudi 20 décembre 2018, à 15 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Ipo . . . . . (Côte d'Ivoire)

*Membres :*

Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M <sup>me</sup> Cordova Soria
Chine . . . . .	M. Wu Haitao
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Hunter
Éthiopie . . . . .	M. Woldeyes
Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
Guinée équatoriale . . . . .	M. Esono Mbengono
Kazakhstan . . . . .	M. Temenov
Koweït . . . . .	M. Alotaibi
Pays-Bas . . . . .	M <sup>me</sup> Gregoire Van Haaren
Pérou . . . . .	M. Tenya
Pologne . . . . .	M. Lewicki
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Hickey
Suède . . . . .	M. Orrenius Skau

## Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel : une réponse  
intégrée pour la consolidation et la pérennisation de la paix au Sahel

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)

18-45437 (F)



Document adapté

Merci de recycler



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

## **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

## **Paix et sécurité en Afrique**

### **La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel : une réponse intégrée pour la consolidation et la pérennisation de la paix au Sahel**

**Le Président** : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Ibrahim Thiaw, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel; S. E. M. Ion Jinga, Représentant permanent de la Roumanie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président de la Commission de consolidation de la paix; M. Hafez Ghanem, Vice-Président de la Banque mondiale pour l'Afrique; et M. Rémy Rioux, au nom de l'Alliance pour le Sahel.

M. Ghanem et M. Rioux participent à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Washington et Paris, respectivement.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Thiaw.

**M. Thiaw** : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'inviter à m'exprimer devant le Conseil de sécurité en ma qualité de Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel. Je tiens à saluer la présidence ivoirienne du Conseil pour cette initiative.

En raison de la position géographique du Sahel et de la géopolitique, il ressort que la paix, la sécurité, la stabilité et le développement dans la région ont une incidence directe non seulement sur les pays voisins africains, mais aussi sur l'Europe et le reste du monde.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Le Sahel est l'une des régions les moins développées du monde. Il est confronté aux défis simultanés que sont l'extrême pauvreté, les effets catastrophiques des changements climatiques, de fréquentes crises alimentaires, une croissance démographique rapide, une gouvernance fragile et des menaces sécuritaires liées au terrorisme. Des organisations criminelles transnationales organisées et des trafiquants à grande échelle prennent le contrôle des routes commerciales et migratoires mondialement connues qui traversent le Sahel et le Sahara. L'autorité de l'État est contestée. Le système judiciaire

est remis en question, alors que les moyens traditionnels de prévention et de règlement des conflits ont été rendus quelque peu obsolètes par les États modernes.

Les conflits concernant la terre, l'eau et les autres ressources se multiplient à un rythme alarmant. Ces conflits graves et toujours plus nombreux entre agriculteurs et éleveurs sont dus en grande partie à la concurrence alimentée par une croissance démographique rapide et l'accès à des ressources qui s'amenuisent en raison de la dégradation des sols et des changements climatiques. Les activités criminelles, tant sur terre qu'en mer, ainsi que les réseaux terroristes ont atteint une ampleur qui peut menacer la stabilité même des États et le tissu social des sociétés. Les profits générés par la traite d'êtres humains et le trafic de drogues et d'armes ne peuvent que rendre une situation déjà précaire encore moins tenable. Une petite proportion du produit des activités criminelles ou illégales est utilisée pour alimenter l'extrémisme et exacerber l'instabilité.

*(l'orateur reprend en français)*

Si la situation humanitaire a connu une légère amélioration en 2018, grâce notamment à une relativement bonne saison pluvieuse, les besoins restent élevés. Plus de 8 millions de personnes pourraient être en situation d'insécurité alimentaire en 2019. Cette année, environ 10 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire dans le Sahel, dont 5,8 millions se trouvent au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad, des pays qui ont connu une sécheresse aiguë dès la fin 2017. La malnutrition aiguë sévère a atteint des niveaux inégalés dans six pays et risque de perdurer.

En 2013, le Conseil approuvait la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, une décision visionnaire et un signe manifeste de la reconnaissance d'une communauté de destin face à la nature transfrontalière des menaces au Sahel. Le Conseil adopta ainsi une approche à long terme intégrant les dimensions sécuritaire, humanitaire et de développement. En 2018, le Secrétaire général donna une impulsion nouvelle à la Stratégie intégrée en adoptant le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel, un document préparé de manière inclusive sous la direction de la Vice-Secrétaire générale et se fondant notamment sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Le Plan d'appui s'inscrit dans une approche préventive, intégrée et concertée visant au renforcement

de la gouvernance, de la sécurité et du développement dans la région du Sahel. À ce titre, si la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel doit rester notre unique cadre de référence, le Plan d'appui doit constituer le socle de notre action collective dans les 10 pays du Sahel. Le Plan d'appui nécessite l'adhésion et la mobilisation de tous.

L'une des ambitions du Plan d'appui est de renforcer la coordination et la coopération entre les acteurs engagés au Sahel. Il a été conçu non seulement pour améliorer la réponse onusienne et la qualité du soutien aux États Membres de la région, mais aussi pour servir de référence à nos partenaires. C'est pourquoi depuis ma prise de fonction comme Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel, je n'ai cessé de faciliter les dialogues et forger les partenariats. J'ai ainsi eu de nombreux entretiens avec les dirigeants des pays et des institutions africaines les plus engagés dans ce processus. J'ai tenu aussi à engager des dialogues avec différentes composantes de la société, y compris les femmes et les jeunes, ainsi que les chefs traditionnels.

Nous nous trouvons aujourd'hui à une conjoncture critique pour la stabilité de l'ensemble de la région du Sahel. Sur la base de mes consultations, je voudrais faire trois observations concernant la mise en œuvre du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel.

Premièrement, assurer une paix et une stabilité durables au Sahel implique de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité. L'approche du tout sécuritaire à elle seule ne suffira pas à stabiliser le Sahel. Il faut, pour parvenir à une paix durable, concomitamment lancer un vaste programme de développement qui permettra de transformer positivement les économies; d'améliorer le cadre de vie des populations, et de rendre espoir aux jeunes. Notre action au Sahel nous donne une opportunité formidable de passer de la parole à l'acte, et d'appliquer, dans l'une des régions les plus démunies au monde, à la fois les principes et l'esprit des objectifs de développement durable, à savoir, ne laisser personne de côté. Notre enjeu ici est d'assurer l'opérationnalisation effective du lien entre développement et paix durables. Il convient non seulement d'élargir l'aide au développement et la coopération avec les gouvernements, mais aussi de mettre en place les conditions nécessaires à la mobilisation d'importants investissements privés.

Deuxièmement, les solutions aux défis du Sahel doivent être portées par les acteurs locaux, nationaux et régionaux, et appuyées, lorsque c'est nécessaire, par les partenaires extérieurs. L'ONU continuera de coopérer

avec les acteurs bilatéraux et multilatéraux, en capitalisant sur les initiatives déjà en place afin d'apporter un appui international cohérent et coordonné. Les pays de la région ont déployé des efforts soutenus, et leurs actions commencent à porter leurs fruits, comme le démontre la relance du Processus de Nouakchott, la révision de la Stratégie de l'Union africaine pour la région du Sahel ou encore le succès de la Conférence de coordination des partenaires et bailleurs de fonds du Groupe de cinq pays du Sahel, tenue à Nouakchott le 6 décembre dernier. Dans ce contexte, je tiens à souligner les efforts des démembrements régionaux des Nations Unies avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration, y compris le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, le Groupe de développement des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale et les bureaux de pays des Nations Unies dans les 10 pays d'intervention. Il s'agit également des excellentes relations avec les partenaires de coopération dont une grande partie s'est regroupée au sein de l'Alliance pour le Sahel.

Le 17 décembre, j'ai eu l'honneur de m'exprimer devant le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine lors d'une séance consacrée aux initiatives internationales et régionales dans la région du Sahel. J'ai notamment attiré l'attention des membres sur l'urgence de trouver des solutions adéquates aux conflits croissants et de plus en plus meurtriers, entre agriculteurs et éleveurs au Sahel. Il convient d'éviter que des différends liés à la compétition pour l'accès aux ressources naturelles ne se transforment en conflits ethniques, confessionnels ou transfrontaliers. Il ressort de la séance du Conseil de paix et de sécurité que la coordination et l'intégration ne se sont pas un choix, mais une nécessité. Il a été donc convenu d'harmoniser davantage nos approches et d'ajuster nos réponses communes sur la base de nos avantages comparatifs, grâce notamment à la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies pour le Sahel qu'il convient de renforcer pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de levier politique.

Troisièmement, nous devons changer la perception sur la région en mettant en exergue ses nombreux atouts et son potentiel. Le Sahel est idéalement placé pour booster son économie grâce aux énergies renouvelables, notamment le solaire et l'éolien. Ces nouvelles technologies peuvent en outre rendre le secteur primaire, dont dépend la grande majorité des sahéliens, moins vulnérable et plus adapté face aux fluctuations climatiques. Le succès de ces efforts sera largement tributaire des avancées en matière de bonne gouvernance,

de mobilisation des ressources et de la capacité d'absorption des acteurs concernés.

L'ONU, pour sa part, a repensé son mode opératoire au Sahel avec une programmation conjointe, plus d'intégration et une meilleure efficacité de nos interventions. Pour cela, nous mettons en place un guichet Sahel au sein du Fonds pour la réalisation des objectifs de développement durable. Ce mécanisme vise à réduire la fragmentation et rendre plus efficaces les interventions de l'ONU au Sahel. Un tel mécanisme souple et transparent permettra aussi de répondre plus vite et mieux aux besoins, souvent imprévisibles à long terme, qui se dressent au Sahel.

Permettez-moi de conclure, Monsieur le Président, en saluant le regain d'attention de la communauté internationale à la région du Sahel. Nous avons une stratégie, une vision commune et un plan d'appui opérationnel. Les Sahéliens estiment, à juste titre, me semble-t-il, que le temps est désormais venu de concrétiser nos écrits et nos paroles.

**Le Président** : Je remercie M. Thiaw pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Jinga.

**M. Jinga** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée, au cours de cette séance opportune et d'une importance particulière, de pouvoir faire rapport au Conseil aujourd'hui en ma qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix, sur la paix et la sécurité en Afrique, la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et une réponse intégrée en matière de consolidation et de pérennisation de la paix au Sahel.

Le 18 décembre, le Conseil de sécurité a adopté la déclaration présidentielle (S/PRST/2018/20) sur la consolidation et la pérennisation de la paix, preuve supplémentaire du fait que le Conseil reconnaît le rôle essentiel que joue la Commission de consolidation de la paix en faveur de la coordination et la cohérence des efforts internationaux de consolidation de la paix. L'engagement de la Commission de consolidation de la paix concernant la situation au Sahel a commencé par la déclaration S/PRST/2017/2 du Président du Conseil de sécurité, adoptée le 20 janvier 2017, soulignant le rôle de la Commission dans la mobilisation du soutien international, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, dans l'optique de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Depuis lors, la Commission a organisé une série de réunions sur la situation au Sahel, auxquelles ont participé les pays de la région, le Groupe de cinq pays du Sahel, l'Union africaine, l'Union européenne, des organismes du système des Nations Unies et d'autres acteurs nationaux et régionaux. La Commission s'est concentrée essentiellement sur le renforcement des partenariats et s'est efforcée d'assurer la coopération, la coordination et la cohérence entre les initiatives de l'ONU et de la communauté internationale lancées en faveur du Sahel. Le 30 janvier, le Conseil a adopté une autre déclaration présidentielle (S/PRST/2018/3), réaffirmant l'importance du rôle de la Commission dans la consolidation de la paix et la poursuite des efforts de paix au Sahel.

En mars 2018, pour soutenir les efforts des pays du Sahel visant à favoriser la cohérence et à assurer la coordination, j'ai participé à la sixième réunion de la Plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel, tenue à N'Djamena, aux côtés de M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, de M. Oscar Fernandez-Taranco, Sous-Secrétaire général chargé du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, et de l'Ambassadeur Ali Alifei Moustapha, Représentant permanent du Tchad auprès de l'Organisation des Nations Unies. En marge de la réunion, j'ai rencontré M. Mahamat Zene Cherif, Ministre tchadien des affaires étrangères, et M. Issa Doubragne, Ministre de l'économie et de la planification du développement du Tchad. J'ai également eu l'occasion de visiter le site d'un projet, appuyé par le Fonds pour la consolidation de la paix, à la frontière entre le Tchad et le Cameroun, où j'ai eu des échanges avec la population locale, des dirigeants communautaires, la société civile et l'équipe de pays des Nations Unies.

Du 15 au 19 octobre, je me suis de nouveau joint au Représentant spécial Chambas et au Sous-Secrétaire général Fernandez-Taranco pour une visite régionale en Afrique de l'Ouest et au Sahel. À Ouagadougou, nous avons rencontré le Président du Faso, S. E. M. Roch Marc Christian Kaboré; le Ministre des affaires étrangères et de la coopération, S. E. M. Alpha Barry; la Ministre du développement et de la planification économique, S. E. M<sup>me</sup> Rosine Sori-Coulibaly; et le Ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, S. E. M. Clément Sawadogo. Nous avons également rencontré la communauté diplomatique, des représentants de la société civile et l'équipe de pays des Nations Unies, avec qui nous avons procédé à un échange de vues.

À Dakar, nous avons assisté au lancement de l'étude de l'UNOWAS sur le pastoralisme et la sécurité dans la région. Nous avons également rencontré l'équipe de directeurs régionaux des Nations Unies, qui jouent un rôle clef dans les efforts que l'ONU déploie dans la région du Sahel. Mes contacts avec des responsables gouvernementaux, la société civile, les directeurs régionaux des Nations Unies et les équipes de pays des Nations Unies au Tchad, au Burkina Faso et au Sénégal m'ont permis de mieux comprendre les défis multiformes auxquels la région du Sahel est confrontée.

À Abidjan, nous avons rencontré le Vice-Président chargé du développement régional, de l'intégration et de l'exécution des activités de la Banque africaine de développement (BAD), M. Khaled Sherif, dans le cadre de nos efforts constants pour renforcer notre partenariat stratégique avec les institutions financières internationales à l'appui de la consolidation et de la pérennisation de la paix. Nos discussions ont principalement porté sur les moyens de renforcer la coordination et la cohérence en soutien aux pays de la région du Sahel. Le Vice-Président de la BAD nous a assuré que le Sahel était également l'une des grandes priorités de la Banque, et nous avons souligné la possibilité de renforcer la coordination avec l'ONU en soutien aux pays de la région, notamment par l'intermédiaire du Fonds pour la consolidation de la paix et de l'initiative « 10 000 communautés en 1 000 jours » de la Banque.

Les membres du Conseil se souviendront également qu'en juillet, lors de la réunion entre la Commission de consolidation de la paix et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ici à New York, nous avons étudié les moyens d'approfondir notre partenariat stratégique avec l'Union africaine en soutien à la région du Sahel. Dans l'ensemble, mes visites au Sahel et mes échanges avec les autorités nationales, la société civile, la communauté diplomatique et les directeurs régionaux et équipes de pays des Nations Unies m'ont permis de mieux comprendre le rôle important que la Commission de consolidation de la paix peut continuer de jouer en soutien au Sahel.

Le 12 novembre, la Commission a tenu sa session annuelle sur la situation au Sahel. Ont participé à la réunion la Vice-Secrétaire générale, le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel, le Haut Représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, le Secrétaire permanent du G5 Sahel, des élus locaux et des représentants d'organisations de femmes et de la société civile de la région du Sahel. La session annuelle a été

une occasion exceptionnelle de débattre des défis politiques, sécuritaires, sociaux, économiques et environnementaux auxquels sont confrontés les pays du Sahel.

En outre, la session annuelle a permis aux États Membres d'étudier les possibilités de renforcer les partenariats et d'assurer un appui international cohérent à la région du Sahel. Le 13 novembre, la Commission de consolidation de la paix et le Conseil économique et social ont consacré leur réunion annuelle conjointe aux liens entre changements climatiques et consolidation et pérennisation de la paix au Sahel. Les deux réunions ont souligné qu'il importait que la Commission continue d'utiliser sa plateforme pour mobiliser l'attention internationale et promouvoir une approche plus cohérente, plus coordonnée et plus pragmatique de la consolidation et de la pérennisation de la paix dans la région du Sahel.

Ces dernières années, en étroite collaboration avec les pays de la région et les dirigeants de l'ONU, tant au Siège que sur le terrain, la Commission de consolidation de la paix a saisi chaque occasion de mobiliser l'attention et l'appui de la communauté internationale pour relever les défis multiformes qui se posent au Sahel. La Commission continuera d'accorder la priorité à la région du Sahel avec l'appui du Conseil. Je souhaite de joyeuses fêtes à tous les membres.

**Le Président :** Je remercie M. Jinga de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Ghanem.

**M. Ghanem** (*parle en anglais*) : Je suis très reconnaissant de l'occasion qui m'est aujourd'hui donnée de présenter au Conseil un aperçu des activités de la Banque mondiale au Sahel. Je voudrais remercier tout particulièrement M. Thiaw, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel, avec lequel nous travaillons en étroite collaboration.

Notre mobilisation pour le Sahel intervient à un moment où en Afrique subsaharienne, un nombre croissant de personnes vivent dans la pauvreté. Malheureusement, cette situation est en partie due à la fragilité et à l'insécurité qui y prévalent. En effet, les conflits violents ont augmenté de façon spectaculaire depuis 2010 et le paysage fragile dans lequel nous évoluons tous devient de plus en plus complexe. La paix et la stabilité sont nécessaires au développement économique, mais l'inverse est également vrai : il ne peut y avoir de paix durable sans développement économique, sans possibilités pour les jeunes et sans espoir d'un avenir meilleur. Il faut s'attaquer aux facteurs socioéconomiques des conflits au Sahel.

C'est pourquoi, à la Banque mondiale, nous avons consacré au cours des cinq dernières années plus de 9 milliards de dollars au développement et à la résilience des pays du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), à savoir le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Nous y sommes parvenus grâce à l'appui que la communauté internationale a fourni par l'intermédiaire de l'Association internationale de développement - le fonds de la Banque pour les plus pauvres. Ce financement, ainsi que les conseils politiques et l'assistance technique, visent à s'attaquer aux facteurs socio-économiques de la fragilité et des conflits auxquels le Sahel est confronté. Parmi ces facteurs, les plus notables sont la faible légitimité et la faible présence de l'État dans certaines régions où nous constatons une absence de bon nombre de services de base, un chômage élevé chez les jeunes et des possibilités limitées. Au-delà des chiffres, nous modifions en ce moment notre façon de travailler pour tenir compte des défis posés par cette fragilité. Nous mettons davantage l'accent sur une approche spéciale pour des résultats rapides, qui concentre les activités dans des lieux définis, choisis pour appuyer et libérer les possibilités créées par la stabilité apportée par les forces de sécurité. Nous avons essayé de suivre les forces de sécurité et de stabiliser les zones qui sont en train d'être libérées.

Deuxièmement, nous déployons plus de personnel sur la ligne de front en renforçant notre présence sur le terrain dans nos bureaux de pays. Troisièmement, nous améliorons la supervision de nos opérations, notamment grâce à une surveillance mobile et par imagerie satellitaire. Notre nouvelle approche concentre les activités de plusieurs projets existants menés par la Banque mondiale et d'autres donateurs dans les endroits les plus à risque. Cette approche a été testée dans la ville de Kona, au centre du Mali. Ici, la réhabilitation du port de pêche, qui est la plaque tournante de l'activité économique dans la région, est complétée par des investissements supplémentaires qui vont de l'installation de panneaux solaires à la construction et à la remise en état de routes rurales en passant par l'introduction de transferts de fonds pour ceux qui en ont le plus besoin et le développement d'activités génératrices de revenus.

Je saisis cette occasion pour remercier les Nations Unies; la France, par l'intermédiaire de l'Agence française de développement; et l'Allemagne, entre autres, qui sont des partenaires clefs dans l'application de ce modèle. Cette nouvelle approche est prometteuse et sera reproduite ailleurs qu'au Mali.

En juillet 2017, l'Alliance pour le Sahel a été lancée par la France, l'Allemagne, l'Union européenne, la Banque africaine de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale. L'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et le Luxembourg se sont associés à cette initiative importante, renforçant notre partenariat déjà étroit. Un mémorandum d'accord entre l'Alliance pour le Sahel et le G5 Sahel, qui a été signé en octobre, a jeté les bases du renforcement des synergies entre la sécurité et le développement. Ensemble, nous sommes en train de mettre au point des interventions rapides et multisectorielles dans des domaines ciblés, comme je viens de le souligner. Je me félicite que les engagements actuels de la Banque mondiale représentent plus de la moitié des projets supervisés par l'Alliance pour le Sahel. Nous nous sommes engagés à verser 1,2 milliard de dollars au Programme d'investissements prioritaires appuyé par le G5 Sahel. Cette décision a été prise le mois dernier à Nouakchott.

Enfin, je suis plus convaincu que jamais qu'ensemble, nous pouvons aider les Gouvernements et les peuples du Sahel à construire un parcours vers la paix, la stabilité et le développement économique. Avec l'appui du Conseil, la Banque mondiale est déterminée à appuyer ces efforts dans les mois et les années à venir.

**Le Président** : Je remercie M. Ghanem de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Rioux.

**M. Rioux** : Je suis très honoré de m'exprimer devant le Conseil de sécurité. Je remercie Ibrahim Thiaw de m'avoir invité à prendre la parole au Conseil au nom de l'Alliance pour le Sahel, dont l'unité de coordination est hébergée, pour l'heure, par l'Agence française de développement, que je dirige.

L'Alliance pour le Sahel a été lancée conjointement le 13 juillet 2017 à Paris par la Chancelière d'Allemagne, le Président de la République française et la Haute Représentante de l'Union européenne. Cette initiative a immédiatement reçu le soutien très fort de la Banque mondiale, que je salue, de la Banque africaine de développement et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). En 2018, l'Alliance s'est élargie à l'Espagne, à l'Italie, au Royaume-Uni, au Luxembourg, au Danemark et aux Pays-Bas. Des membres observateurs nous ont également rejoints.

L'Alliance a pour ambition de contribuer au développement et à la réduction des fragilités économiques, sociales, environnementales et institutionnelles du

Sahel. La bataille contre l'extrémisme violent ne peut être gagnée si celle du développement n'est pas conduite simultanément avec la même vigueur. L'Alliance est pleinement alignée sur les priorités du Secrétaire général, à savoir la prévention des conflits et le renforcement de la résilience des sociétés les plus fragiles. Elle s'inscrit dans le cadre fixé par la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Pour lutter contre les causes profondes ou immédiates de la crise, l'Alliance accorde la priorité dans toutes ses actions à l'inclusion économique, sociale, politique et culturelle et au respect des droits pour renforcer le lien social distendu par la méfiance et l'exclusion. Elle recherche l'inclusion des jeunes, des femmes et des populations marginalisées et la mise en place d'une approche participative à tous les niveaux.

L'Alliance pour le Sahel coordonne les efforts de ses 12 membres pour accélérer la mise en œuvre des projets de développement dans les pays du Sahel regroupés au sein du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Un accord de partenariat a été signé avec son secrétariat permanent le 30 octobre.

Les membres de l'Alliance pour le Sahel ont décidé de concentrer et d'accroître leur action dans six axes prioritaires, qui n'épuisent pas leur action respective dans la zone sahélienne : l'éducation et l'employabilité des jeunes, l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'énergie et les changements climatiques, les infrastructures locales et la décentralisation, la gouvernance et la sécurité intérieure. Pour ces six secteurs, l'Alliance pour le Sahel a réuni tous les projets de ses membres sous un label commun. Ce portefeuille représente à l'heure actuelle plus de 9 milliards d'euros, qui seront mis en œuvre sur la période 2019-2023 à travers plus de 600 projets, dont certains ont été lancés récemment pour 4 milliards d'euros, et de très nombreux nouveaux projets qui ont été identifiés pour 5 milliards d'euros. Tous ces programmes ont été élaborés conformément aux stratégies nationales ou régionales existantes. En 2018 seulement, c'est 1 milliard d'euros qui ont été décaissés dans la zone.

Pour rendre l'aide au Sahel plus performante et en adéquation avec les approches prônées par la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide au développement, les membres de l'Alliance pour le Sahel mutualisent leurs moyens et leurs modes de faire. Les pays du G5 Sahel et l'Alliance travaillent notamment sur des facilités dédiées aux zones de crise, avec des procédures

adaptées; l'allocation de concours budgétaires pour faire face aux chocs sécuritaires; des approches multisectorielles dans les bassins de crise; le renforcement des acteurs locaux; et le recours aux meilleurs opérateurs de terrain.

À la demande des chefs d'État du G5 Sahel, l'accent a été placé ces derniers mois sur des projets dans les zones les plus fragiles. Le Secrétariat permanent du G5 Sahel a décidé de lancer en urgence des projets à impact rapide, sous l'appellation « Programmes d'urgence pour la stabilisation des espaces frontaliers du G5 Sahel », dans les régions frontalières des trois fuseaux ouest, centre et est d'intervention de la Force conjointe du G5 Sahel. Ces projets prioritaires répondent aux trois critères suivants : localisation dans les zones sensibles transfrontalières identifiées par le G5 Sahel; réponse à des thématiques sectorielles précises, l'eau, la résilience des populations touchées par la crise et le rétablissement de la cohésion sociale; réalisations effectives dès la fin de l'année 2018. L'Union européenne et ses États membres ont joué un rôle moteur dans la réponse aux programmes d'urgence. Lors de la conférence de Nouakchott qui s'est tenue le 6 décembre, les membres de l'Alliance pour le Sahel se sont engagés à financer les programmes d'urgence à hauteur de 266 millions d'euros.

En résumé et pour conclure, l'Alliance pour le Sahel apporte une réponse puissante, opérationnelle et intégrée en jouant des synergies entre chacun de ses membres dans le cadre d'un partenariat très étroit avec le Secrétariat permanent du G5 Sahel. Nous cherchons à montrer notre capacité collective à mettre en œuvre des projets avec des résultats visibles rapidement dans les zones de grande instabilité, au bénéfice des populations les plus vulnérables.

Nous sommes particulièrement heureux de collaborer, depuis la création de l'Alliance pour le Sahel, avec le PNUD, qui pilote le groupe sectoriel gouvernance, sujet central pour le succès de l'ensemble de nos programmes au Sahel. Plus récemment, l'Alliance a été très honorée d'accueillir en son sein le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel. À travers leurs programmes, les membres de l'Alliance pour le Sahel, en lien étroit avec les pays du G5 Sahel, contribuent activement à la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Le lien avec la construction de la paix, l'action de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et le Département des affaires politiques est essentiel pour l'Alliance. Nos objectifs sont étroitement

corrélés, et un dialogue est aujourd'hui instauré au plus haut niveau. Nous nous devons de réussir ensemble, dans l'intérêt prioritaire du Sahel, de sa sécurité et de son développement.

**Le Président** : Je remercie M. Rioux de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Gueguen** (France) : Je tiens tout d'abord à remercier la Côte d'Ivoire d'avoir fait du Sahel une des priorités de sa présidence du Conseil de sécurité. C'est un choix que la France soutient résolument, tant nous sommes convaincus que les défis auxquels fait face la région du Sahel appellent une réponse internationale ambitieuse et coordonnée dans le cadre des priorités fixées par la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Je remercie le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel, M. Ibrahim Thiaw, l'Ambassadeur Ion Jinga, Président de la Commission de la consolidation de la paix; le Vice-Président de la Banque Mondiale pour l'Afrique, M. Hafez Ghanem; ainsi que le représentant désigné par l'Alliance pour le Sahel, le Directeur général de l'Agence française de développement, M. Rémy Rioux, pour leurs présentations. Celles-ci illustrent l'ampleur de la mobilisation internationale en soutien au Sahel qui existe aujourd'hui. Et elles illustrent aussi combien les actions respectives des différents acteurs présents sur place sont complémentaires et coordonnées. La France est convaincue que notre engagement collectif en faveur de la stabilisation du Sahel doit nécessairement s'articuler autour d'une action combinée sur les piliers politique, sécuritaire et du développement.

Le pilier politique tout d'abord, car il ne saurait y avoir de stabilisation durable au Sahel sans la pleine mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, qui devient de plus en plus urgente. Le Conseil de sécurité a fixé un cadre robuste pour accompagner les parties maliennes en ce sens, conformément aux termes mêmes de l'accord de paix. Les récentes avancées, notamment le lancement effectif du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, sont encourageantes mais doivent encore être consolidées. Nous pensons que la communauté internationale doit utiliser l'ensemble de ces leviers, notamment d'ici l'échéance de mars fixée par la résolution 2432 (2018). Les sanctions adoptées il y a quelques minutes à l'encontre de trois individus faisant obstruction à la mise

en œuvre de l'accord de paix s'inscrivent pleinement dans cette logique. Elles constituent un moment important : la communauté internationale prend des mesures concrètes contre ceux qui cherchent à empêcher la paix, pour continuer à prospérer au détriment des populations. Elles seront complétées par d'autres mesures de ce type à l'avenir, si besoin.

Le pilier sécuritaire ensuite, car il ne saurait y avoir de stabilité au Sahel sans une lutte totale pour mettre fin à l'action des groupes terroristes qui menacent les populations et la stabilité des États de la région. Il importe sur ce point de continuer à approfondir le partenariat entre les différentes présences de sécurité déployées au Mali et au Sahel – les armées nationales, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), l'opération Barkhane et les missions européennes – qui ont chacune une valeur ajoutée propre et poursuivent toutes le même objectif stratégique.

Il est également de notre responsabilité de renforcer le soutien multilatéral à la Force conjointe du G5 Sahel. Celle-ci constitue en effet une réponse innovante et durable des États du G5 Sahel contre une menace à la paix et à la sécurité internationales dont les causes et les implications dépassent leur seule sous-région. Comme l'a rappelé le Conseil dans sa déclaration à la presse du 15 novembre (SC/13584), la Force conjointe doit poursuivre dès maintenant ses opérations, en s'appuyant sur les financements déjà décaissés, ce qui permettra au Conseil de réexaminer prochainement le soutien international qui lui est octroyé.

Le pilier du développement enfin, car il ne saurait y avoir de stabilité au Sahel sans la création de perspectives durables pour les populations du Sahel, et notamment pour la jeunesse. Il est important que chacun inscrive son action dans le cadre fixé par la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui a vocation à servir de boussole, afin d'éviter toute dispersion ou duplication des efforts. Nous saluons à cet égard le travail d'actualisation et de redynamisation de cette stratégie conduit ces derniers mois, notamment sous l'impulsion de la Vice-Secrétaire générale.

L'Alliance pour le Sahel s'inscrit pleinement dans les lignes directrices fixées par ce cadre commun. Elle est un espace de coordination des grands bailleurs, qui vise à faire parvenir l'aide de manière plus rapide, mieux coordonnée et plus ciblée aux populations les plus vulnérables, y compris dans les zones traditionnellement



difficiles d'accès pour le développement. C'est un effort qui ne peut se faire qu'en étroite coordination avec les pays du Sahel, car une stratégie de développement pensée uniquement dans les capitales du Nord ne pourrait réussir. C'est la raison pour laquelle l'Alliance pour le Sahel a annoncé début décembre à Nouakchott qu'elle apporterait un financement de 1,3 milliard d'euros au Programme d'investissements prioritaires du G5 Sahel, qui a été pensé et conçu par les experts sahéliens. Sur cette somme de 1,3 milliard, 266 millions de dollars concernent des projets à démarrage immédiat, qui se déploient dans les régions les plus vulnérables où la Force conjointe a vocation à intervenir.

Sur chacun de ces points, l'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer pour garantir la cohérence et l'efficacité de la mobilisation de chacun. Cela passe notamment par une action coordonnée de l'ensemble des acteurs du système onusien, de la prévention à la consolidation de la paix, en passant par le maintien de la paix. La Commission de consolidation de la paix a un rôle majeur à jouer pour renforcer cette approche intégrée. Elle peut contribuer à renforcer la coordination entre les différents piliers du système des Nations Unies, mais aussi entre l'ONU, la région, les gouvernements et les sociétés du Sahel. Nous souhaitons qu'elle continue à se mobiliser sur la question du Sahel, comme elle l'a notamment fait il y a quelques semaines dans le cadre de sa session annuelle. Je tiens également à saluer l'intervention croissante et particulièrement utile et pertinente du Fonds pour la consolidation de la paix dans les pays du Sahel.

La France continuera à porter la question de la stabilisation du Sahel au Conseil de sécurité, sous ses différents aspects. Le lien permanent entre nos efforts sur les plans politique, sécuritaire et du développement est à cet égard essentiel. Le Conseil peut compter sur notre détermination à apporter des réponses à la hauteur des défis auxquels fait face cette région. C'est notre responsabilité à tous.

**M. Hunter** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions tous les intervenants des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui et de leur travail en faveur de la promotion de la paix et du développement au Sahel.

Nous partageons l'évaluation du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel, selon laquelle le Sahel est une région importante et culturellement diversifiée, au potentiel considérable, mais dont la population se heurte actuellement à un ensemble redoutable de

difficultés. Nous convenons également que la concurrence pour les ressources naturelles dans la région, exacerbée par les catastrophes naturelles, notamment la désertification et la sécheresse, contribue à l'instabilité que nous constatons aujourd'hui. Nous sommes particulièrement préoccupés par les troubles croissants dans le centre du Sahel, motivés par la pénurie de ressources. Ces communautés inscrivent de plus en plus ces différends dans un cadre ethnique, et chaque partie qualifie l'autre d'ennemie.

Face à tous ces défis, les États-Unis poursuivent leurs partenariats multisectoriels avec les gouvernements et les sociétés des États du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) afin de renforcer la stabilité et la sécurité en leur fournissant une aide humanitaire, sanitaire et agricole, ainsi que dans les domaines de la gouvernance et du développement. Pendant l'exercice budgétaire 2017, les États-Unis ont fourni plus de 460 millions de dollars à des programmes de développement et d'aide humanitaire dans les pays du G5 Sahel. Tout notre soutien vise à compléter la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et les partenariats créatifs envisagés dans son Plan d'appui. Nous nous félicitons en particulier de l'accent mis sur l'exploitation du potentiel du secteur privé au Sahel, comme moyen supplémentaire de tirer parti de façon positive de la puissance de la jeunesse.

Les efforts faits par l'Organisation des Nations Unies pour attirer et harmoniser le soutien international en faveur des défis prioritaires au Sahel sont cruciaux. Nous devons continuer en particulier d'appuyer les priorités et activités conduites par l'Afrique elle-même. Nous saluons donc le succès récent de la conférence de coordination des donateurs et des partenaires du G5 Sahel, tenue le 6 décembre à Nouakchott, laquelle a mis l'accent sur chacun des quatre piliers du G5 Sahel – la sécurité, la gouvernance, la résilience et les infrastructures – et sur les projets les plus prioritaires qui ont les plus grandes incidences transfrontières et les plus grandes possibilités de succès.

Un des éléments clefs des efforts déployés par les États-Unis pour soutenir la résilience au Sahel consiste à fournir aux femmes et aux jeunes un accès à l'autonomisation économique et civique. Les femmes sont les emprunteuses les plus sûres du monde, puisqu'elles remboursent les microcrédits dans une proportion de 97%. En outre, les femmes cheffes d'entreprise créent un effet multiplicateur dans leur communauté. Elles sont plus susceptibles d'embaucher d'autres femmes et

de réinvestir dans leur communauté et dans leur famille. Les femmes et les jeunes se heurtent souvent à d'énormes obstacles pour accéder à des activités commerciales, y compris au financement, tels que les environnements juridique et réglementaire, les lacunes éducatives et les normes sociales et culturelles.

Les États-Unis sont activement engagés dans la lutte contre ces problèmes au Sahel. Par exemple, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) s'efforce d'établir des liens plus solides entre les programmes qu'elle finance au Sahel pour la sécurité alimentaire, la santé, les microentreprises et le développement des communautés. À titre d'exemple, au Niger, USAID fait participer les femmes et les jeunes à des dialogues communautaires et aux prises de décision locales pour empêcher l'extrémisme violent de s'implanter dans des communautés vulnérables. En suscitant l'engagement des femmes à travers leurs nombreux rôles de mères, d'enseignantes, d'actrices de la société civile et de dirigeantes d'entreprise, nous pouvons orienter les ressources de façon plus constructive pour lutter contre les moteurs de l'extrémisme violent, combattre la radicalisation et assurer la sécurité de nos communautés.

S'agissant de la sécurité, les États-Unis félicitent les États membres du G5 Sahel d'avoir mis en œuvre la Force conjointe du G5 Sahel pour lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, qui est l'une des principales causes de l'instabilité régionale. Les États-Unis appuient fermement les efforts déployés par la Force conjointe pour instaurer une sécurité durable. Nous continuerons de travailler en étroite coopération avec tous les partenaires pour coordonner nos contributions aux États membres du G5 Sahel sous forme de matériel, de formation et de conseils techniques, qui font cruellement défaut, afin de combler les lacunes de capacités prioritaires de la Force conjointe.

Cependant, à elles seules les mesures de sécurité ne résoudre pas le problème s'il n'y a pas de progrès pour relever les défis de la région dans les domaines de la politique, de l'environnement, du développement et de l'action humanitaire. Ce n'est qu'en promouvant la bonne gouvernance, en s'attaquant aux causes profondes de l'instabilité, en créant des possibilités économiques, en respectant les droits de l'homme et en renforçant la sécurité que les États de la région pourront faire des progrès durables afin de relever ces défis. Leurs progrès, conjugués au soutien des partenaires bilatéraux et multilatéraux, qui doivent tous œuvrer de manière complémentaire avec la stratégie intégrée des Nations Unies

pour le Sahel, seront cruciaux pour la concrétisation du vaste potentiel de cette région et de ses populations.

**M<sup>me</sup> Gregoire Van Haaren** (Pays-Bas): Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier la Côte d'Ivoire pour avoir organisé cette réunion d'information dans les meilleurs délais. Je tiens aussi à remercier tous les intervenants pour leurs exposés.

Le Royaume des Pays-Bas souhaite insister sur les trois points suivants : premièrement, la nécessité d'une approche intégrée et coordonnée pour le Sahel; deuxièmement, la nécessité de lutter contre le changement climatique, le stress hydrique et les autres causes profondes des conflits, dans la ligne du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel; et, troisièmement, la nécessité, pour la construction d'une paix durable dans cette région, d'une approche incluant les femmes et les jeunes.

Concernant tout d'abord la nécessité d'une approche intégrée et coordonnée dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, je rappelle que les ondes de l'instabilité au Sahel se propagent bien au-delà de la région, jusqu'en Europe. De réelles solutions à long terme sont indispensables pour répondre à un tel impact. C'est pourquoi le Royaume des Pays-Bas apprécie vivement l'approche positive du Plan d'appui : insister sur les opportunités plus que sur les difficultés. La cohérence et la coordination sont essentielles pour agir dans les six domaines prioritaires du Plan d'appui.

Nous soutenons les efforts du Conseiller spécial Ibrahim Thiaw et de son équipe pour assurer la mise en œuvre cohérente de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel. Il est particulièrement crucial de renforcer la coordination et la cohérence entre les acteurs du développement et de la sécurité. Le Royaume des Pays-Bas salue donc la tenue de la récente conférence du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) à Niamey, et de la Conférence des bailleurs de fonds à Nouakchott, sur le pilier Développement du G5 Sahel.

Durant ces rencontres, les acteurs locaux et internationaux ont souligné l'importance de la prise en compte du lien entre sécurité et développement pour la construction d'une paix durable au Sahel. Gagner la confiance des populations locales, respecter pleinement les droits de l'homme et renforcer les systèmes judiciaires nationaux sont à cet égard des éléments clefs. Nous souhaitons encore souligner qu'une approche intégrée n'est pas seulement nécessaire au niveau régional, mais aussi aux niveaux national et local. Dans ce contexte, nous

encourageons particulièrement le Secrétaire général à poursuivre l'élaboration d'un cadre stratégique intégré pour le Mali, comme stipulé dans le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Mon second point porte sur la lutte contre le changement climatique, le stress hydrique et les autres causes profondes des conflits. Il est légitime que le Plan d'appui se concentre en priorité sur le renforcement de la résilience et la gestion des risques sécuritaires liés au climat. C'est que le Sahel est l'une des régions les plus touchées par les effets néfastes du changement climatique et du stress hydrique. Le changement climatique dépasse les frontières, et, pour le contrer, il nous faut faire de même. Le Royaume des Pays-Bas a toujours plaidé pour une approche conjointe en matière d'évaluation des risques et de stratégie de gestion des risques, comme en témoignent les déclarations du Président du Conseil sur, entre autres, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et le mandat de la MINUSMA.

Lors de la réunion sur l'eau, la paix et la sécurité organisée selon la formule Arria en octobre, l'outil présenté visait à utiliser cette évaluation des risques pour élaborer des réponses tenant compte à la fois des conflits et du climat, au Mali et ailleurs. Un rôle majeur est dévolu au Conseiller spécial, M. Thiaw, et à son équipe pour traduire ces évaluations conjointes des risques en programmes qui tiennent compte des conflits et du climat, en vue de renforcer la résilience dans la région.

Pour en venir à mon troisième point, nous saluons l'approche inclusive du Plan d'appui, autant à l'égard des femmes que des jeunes. Le Royaume des Pays-Bas se félicite du lien étroit entre le Plan d'appui et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Comme nous l'avons déjà souligné, ce programme constitue de fait l'outil de prévention par excellence. Assurer des moyens de subsistance durables est essentiel à la construction d'une paix pérenne.

Ce sont souvent les femmes et les enfants qui paient le plus lourd tribut lors des conflits. Cela est particulièrement vrai au Sahel, qui a la population la plus jeune du monde. Les femmes et les jeunes doivent donc être effectivement impliqués dans la mise en œuvre du Plan d'appui et avoir droit de parole dans les décisions prises à cet égard.

Pour conclure, le Royaume des Pays-Bas tient à exprimer son appui au Conseiller spécial, M. Thiaw, pour la mise en œuvre du Plan d'appui et pour ses six priorités. Nous appelons le Conseil à continuer à soutenir ces efforts pour permettre l'application intégrale de ce plan, grâce à une approche cohérente, inclusive et axée sur les causes profondes des problèmes.

**M. Esono Mbengono** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : La Guinée équatoriale remercie avant tout la Côte d'Ivoire d'avoir organisé la présente séance, qui a lieu exactement un jour après la célébration du quatrième anniversaire de la création du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). Il est indéniable que depuis la création de ce cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale, le pays sahélo-sahariens ont déployé un effort acharné pour unir leurs efforts dans les domaines du développement et de la sécurité afin de favoriser rapidement l'émergence d'une zone de progrès global et de prospérité partagée.

Nous voudrions aussi saisir cette occasion pour saluer la présence de M. Ibrahim Thiaw, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel; de l'Ambassadeur. Ion Jinga, Président de la Commission de consolidation de la paix; de Hafez Ghanem, Vice-Président de la Banque mondiale pour l'Afrique; et de Rémy Rioux, au nom de l'Alliance pour le Sahel, et les remercier de leurs exposés détaillés et riches en informations.

Ces dernières années, les pays de la région du Sahel se sont retrouvés en pleine crise de sécurité à la suite de l'entrée massive de forces terroristes et criminelles de tous bords, et les peuples de la région ont découvert que leur existence même était menacée. Pour éradiquer ce phénomène, les États de la région, avec l'appui de divers partenaires, ont mené une bataille axée essentiellement sur l'aspect militaire. Toutefois, petit à petit nous nous sommes rendus que pour s'attaquer aux causes profondes de la situation d'instabilité au Sahel, il faut veiller à ce que l'accent soit mis non seulement sur la sécurité, mais aussi sur le développement.

La région du Sahel compte sur une stratégie fondée sur le développement et la sécurité, comme on peut le voir clairement à travers la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel. Si nous voulons parvenir à consolider la paix au Sahel, il ne faut pas dissocier les domaines politique et sécuritaire des dimensions humanitaires de développement.

À cet égard, le Gouvernement équato-guinéen se félicite du travail collectif fait par l'ensemble du système des Nations Unies pour recalibrer la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et stimuler encore sa mise en œuvre via une approche transversale plus intégrée. Ce travail permettra de mobiliser des ressources supplémentaires pour le Sahel et de faire en sorte que l'aide de la communauté internationale soit bien coordonnée et complémentaire dans les pays du Sahel.

À cette fin, les pays de la région, en particulier ceux du G5 Sahel, ont conçu et adopté un programme intitulé Programme d'investissements prioritaires, qui comprend environ 40 projets liés directement à l'amélioration des conditions de vie des populations du Sahel. Il convient de souligner la pertinence de ce programme, sachant que, pour des raisons évidentes, les efforts ont davantage porté sur la sécurité à cause de l'extrémisme violent et des forces négatives qui sèment la désolation. Cependant, nous pensons que la dimension développement doit elle aussi être renforcée afin que les populations du Sahel se sentent réellement protégées. Il va sans dire que pour les personnes qui vivent dans l'ensemble du Sahel, il faut des réalisations, surtout dans le secteur social. C'est précisément ce dont il est question dans ce programme.

À cet égard, les partenaires de la région doivent respecter leurs engagements en matière de financement. Nous soulignons l'importance de l'appui de la Banque européenne d'investissement qui, lors de la Conférence de coordination des partenaires et bailleurs de fonds du G5 Sahel, qui a eu lieu le 6 décembre à Nouakchott, a confirmé son soutien, en particulier pour les projets d'infrastructure et les projets liés à la résilience et au développement humain. Ce soutien stratégique à grande échelle marque, indéniablement, la confiance des partenaires de la région dans la capacité de ce programme d'améliorer sensiblement la situation socioéconomique de la région.

Pour terminer, nous réaffirmons que la dimension du développement ne doit pas être oubliée au Sahel, car elle permettra de faire face durablement à la menace terroriste. Nous nourrissons l'espoir que des résultats tangibles seront obtenus dans les années à venir et qu'ils apporteront une transformation positive au Sahel et offriront un avenir meilleur à toutes les populations, sans exclusion. Il convient de souligner que l'instauration de la stabilité et de la paix au Sahel aura une incidence positive sur l'ensemble du continent africain.

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui, qui fait fond sur le débat d'hier consacré au trafic de drogues, à la gouvernance, à la criminalité organisée et à l'état de droit en Afrique de l'Ouest (voir S/PV.8433). Je voudrais également remercier tous les orateurs qui ont pris la parole aujourd'hui : M. Ibrahim Thiaw, M. Hafez Ghannem et M. Rémy Rioux, ainsi que notre cher collègue l'Ambassadeur Ion Jinga, Représentant permanent de la Roumanie.

Le 30 juin 2017 a été un jour historique pour le pays qui préside actuellement le Conseil de sécurité, puisqu'il marque la date de clôture de la mission de maintien de la paix des Nations Unies en Côte d'Ivoire, ce qui a permis au pays d'entamer un nouveau chapitre de son histoire. Depuis lors, la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès considérables sur la voie d'une paix, d'une stabilité et d'une prospérité économique durables.

La fermeture de toute mission de maintien de la paix ne signifie pas la fin du conflit. C'est plutôt le début de toute une série de mesures visant à parvenir à un développement durable à long terme, ce qui est un élément important pour prévenir une reprise du conflit. C'est pourquoi nous soulignons l'importance que revêt la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, sous la supervision de la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed. Cette stratégie constitue une démarche globale à l'appui du développement régional et vise à réaliser la paix et la prospérité ainsi que les objectifs du développement durable à l'horizon 2030. La Stratégie appuie également le renforcement des capacités. À cet égard, nous exhortons M. Thiaw et M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, à ne ménager aucun effort pour que les objectifs de la Stratégie soient atteints. Nous attendons avec intérêt de prendre connaissance des résultats de leurs efforts dans les prochains rapports du Secrétaire général.

L'État du Koweït croit en l'importance du développement comme moyen de prévenir les conflits et travaille bilatéralement avec plusieurs pays africains pour financer leurs projets de développement. Nous entretenons également des relations étroites avec les pays d'Afrique de l'Ouest, notamment dans le cadre du développement de leurs infrastructures. Le Koweït a ainsi financé plusieurs projets africains pour un montant d'environ 439 millions de dollars depuis 2015 par le biais du Fonds koweïtien pour le développement économique

des pays arabes. Ces projets ont été menés dans divers domaines, tels que l'amélioration des installations sanitaires, des routes et des aéroports, ainsi que le développement des systèmes d'approvisionnement en eau.

Nous nous félicitons des mesures prises par les organisations régionales en Afrique. Nous saluons les efforts qu'elles déploient pour élaborer des stratégies en faveur du développement durable, notamment l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le programme d'investissements prioritaires du Groupe de cinq pays du Sahel. La coopération régionale est fondamentale pour attirer le soutien de la communauté internationale. Je saisis cette occasion pour saluer les efforts de la Commission de consolidation de la paix, dont la session annuelle, tenue le 12 novembre, était axée sur la consolidation de la paix au Sahel. Il est nécessaire de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes qui offrent un appui au développement dans la région afin de garantir le succès de toutes les initiatives qui y sont menées.

Pour terminer, je voudrais rendre hommage aux pays de la région et aux organismes des Nations Unies pour les efforts qu'ils déploient dans un environnement instable qui a connu une augmentation sensible de l'instabilité et de l'insécurité. Il est urgent de lutter contre les menaces terroristes qui se font jour en Afrique de l'Ouest tout en veillant à intensifier les efforts en faveur de la paix. Une approche holistique est le meilleur moyen de relever les divers défis qui menacent la région.

**M. Tenya (Pérou) (*parle en espagnol*) :** Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Nous remercions également de leurs exposés fort utiles M. Ibrahim Thiaw, l'Ambassadeur Ion Jinga, M. Hafez Ghanem et M. Rémy Rioux.

Le Pérou observe avec inquiétude la poursuite de la détérioration de la sécurité et la situation humanitaire fragile au Sahel, en particulier aux frontières du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Nous déplorons la propagation de l'extrémisme violent et de la criminalité transnationale organisée et condamnons les attaques terroristes qui continuent d'être commises. Nous considérons qu'il est impératif de traiter les causes profondes des défis multiples et complexes auxquels la région est confrontée. Les crises politiques, les inégalités, le manque d'accès aux services de base, les effets des changements climatiques, l'absence de perspectives, la croissance démographique et la présence d'organisations criminelles sont autant de facteurs qui ont créé un terrain propice aux conflits dans la région.

Dans ce contexte, nous tenons à souligner le rôle important joué par la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, avec l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et d'autres acteurs engagés. Nous insistons également sur la nécessité pour la communauté internationale de fournir un financement prévisible et durable. En outre, et dans le cadre d'une stratégie multidimensionnelle intégrée, nous estimons qu'il est essentiel de créer et de renforcer les capacités et les institutions nécessaires pour défendre les droits de l'homme, promouvoir l'état de droit et favoriser une croissance économique durable, conformément à l'approche de pérennisation de la paix, au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Les divers efforts, initiatives et mécanismes déployés sur le terrain doivent rester cohérents aux niveaux politique et opérationnel. À cette fin, nous saluons le rôle joué par la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Il s'agit d'un cadre global permettant de promouvoir un appui international plus cohérent et plus intégré en fonction des priorités et besoins nationaux et régionaux et conformément à la résolution 2391 (2017).

Nous saluons par ailleurs la mise en place du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel en tant qu'instrument favorisant une plus grande efficacité et de meilleurs résultats dans le cadre de la Stratégie intégrée. Il est encourageant de constater que le Plan est conçu sur la base de six domaines prioritaires qui couvrent plus en détail les causes profondes des conflits dans la région. Nous soulignons qu'il importe de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et de créer de meilleures possibilités d'emploi, en particulier pour les jeunes. Les femmes et les jeunes sont appelés à jouer un rôle central dans l'édification d'un avenir meilleur pour leurs sociétés.

Nous saluons le travail réalisé par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel afin de mettre en œuvre la Stratégie, en étroite coordination avec les pays du Sahel, l'Union africaine, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, le Groupe de cinq pays du Sahel et les institutions financières, telles que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Nous soulignons également le rôle du Fonds pour la consolidation de la paix dans la mise en œuvre de projets visant à instaurer une paix durable au Sahel dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies.

Je voudrais terminer en rappelant la nécessité pour la communauté internationale de continuer à soutenir la Stratégie intégrée et son plan d'appui afin de faire face à la situation critique que connaît le Sahel.

**M. Wu Haitao** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier de leurs exposés M. Thiaw, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel, l'Ambassadeur Ion Jinga, M. Ghanem, Vice-Président de la Banque mondiale pour l'Afrique, et M. Rioux.

De manière générale, le Sahel est stable et a connu une croissance économique continue. Dans le même temps, le terrorisme, la criminalité transnationale organisée, la pauvreté et les déséquilibres en matière de développement et d'autres problèmes menacent la paix et le développement dans la région. Pour régler ces problèmes, il faudra une plus grande contribution de la communauté internationale et une approche globale de sa part. La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et le Plan d'appui des Nations Unies sont des documents importants pour la consolidation de la paix et le développement de la région. En ce qui concerne la consolidation de la paix au Sahel, je voudrais développer les points suivants.

Premièrement, il est important de rechercher un règlement politique aux crises régionales afin de parvenir à la stabilité régionale et de créer les conditions propices à la consolidation de la paix et au développement à long terme. Tout en défendant les objectifs et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et en respectant la souveraineté des pays concernés, la communauté internationale doit soutenir activement les pays du Sahel dans leurs efforts visant à promouvoir la paix et la réconciliation nationale. Nous devons continuer d'aider les parties maliennes concernées à accélérer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et à être conscients des conséquences sur le Sahel de problèmes extérieurs à la région, tels que la crise libyenne, afin de minimiser leur incidence négative.

Deuxièmement, nous devons aider les pays de la région à accélérer leur développement et à s'attaquer aux causes profondes des conflits. La communauté internationale doit honorer ses engagements en matière d'aide, respecter l'autorité des pays du Sahel et leur appropriation des initiatives, les aider à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, élaborer des stratégies de développement adaptées à leurs conditions nationales spécifiques et améliorer leurs propres capacités à s'auto-développer. La Commission de consolidation de

la paix peut jouer un rôle de coordination à cette fin, tandis que les institutions internationales de développement compétentes doivent poursuivre leurs efforts visant à aider les pays de la région.

Troisièmement, nous devons aider les pays de la région à renforcer leurs capacités en matière de sécurité afin d'assurer la mise en œuvre des efforts de consolidation de la paix. Les pays concernés de la région se sont activement engagés dans la coopération en matière de sécurité et, en créant la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), ils ont pris l'initiative de lutter contre les menaces à la sécurité régionale, telles que le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. La Chine se félicite de tous ces efforts. Nous espérons que la communauté internationale et l'ONU respecteront l'appropriation et le leadership des pays africains dans la recherche de solutions propres aux problèmes africains, soutiendront activement les pays de la région et les aideront à renforcer leurs capacités en matière de sécurité et à s'attaquer de manière concertée aux menaces qui pèsent sur leur sécurité.

Quatrièmement, la priorité doit être accordée à la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales, notamment l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le G5 Sahel, ainsi qu'à une meilleure coordination avec les initiatives pertinentes au Sahel. La communauté internationale doit renforcer la communication et la coordination avec les pays du Sahel et les organisations régionales et sous-régionales concernées, de manière à ce que les stratégies nationales et régionales, la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et le Plan d'appui des Nations Unies soient harmonieusement associés pour mettre en avant leurs atouts respectifs et créer des synergies.

La Chine a toujours soutenu les pays africains, y compris ceux du Sahel, dans leur quête de la paix et du développement. En septembre dernier, le Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine a mis la paix, la sécurité et le développement économique au centre de la future coopération sino-africaine. La Chine soutient la mise en œuvre par l'Afrique du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Aux côtés de la communauté internationale et des pays de la région, la Chine continuera d'aider le Sahel en vue d'instaurer une paix durable et une prospérité commune et d'apporter sa contribution à la paix et au développement en Afrique.

**M. Lewicki** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à remercier M. Ibrahim Thiaw, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel, de son exposé. Je tiens également à remercier son équipe pour son travail exceptionnel. Qu'il me soit également permis de remercier l'Ambassadeur Ion Jinga, Représentant permanent de la Roumanie et Président de la Commission de consolidation de la paix, M. Hafez Ghanem, Vice-Président de la Banque mondiale pour la région Afrique, et M. Rémy Rioux, Directeur général de l'Agence française de développement, pour leurs précieuses contributions au débat d'aujourd'hui.

Les causes profondes des conflits dans de nombreux pays de la région sont similaires et interdépendantes. Les défis auxquels ces pays sont confrontés sont de nature transfrontalière. Dans ce contexte, la coopération entre pays voisins et organisations régionales est cruciale. Les menaces transfrontalières au Sahel exigent des réponses transnationales. Nous nous félicitons du rôle de plus en plus important que jouent les organisations régionales pour une coopération plus efficace entre les pays du Sahel. Nous nous félicitons de l'adoption d'une stratégie régionale et poursuivons nos travaux concernant les stratégies sous-régionales. Cependant, il reste beaucoup à faire et les obstacles à surmonter sont divers et complexes. Le Sahel est également une haute priorité pour l'Union européenne, qui a mobilisé un soutien d'un montant de 4 milliards d'euros sur la période 2014-2018 afin de relever les différents défis auxquels la région est confrontée, notamment en ce qui concerne la résilience, l'accès aux services sociaux de base, les changements climatiques, la cohésion sociale, la stabilité et la prévention des conflits.

Nous nous félicitons de l'évolution positive de la situation en Côte d'Ivoire, membre du Conseil de sécurité. Grâce à son retour à la paix, à la sécurité et à la stabilité, ce pays a gagné en importance dans la sous-région et dans la communauté des nations. Nous espérons que la Côte d'Ivoire saisira cette occasion pour maintenir, voire renforcer, son rôle actif dans le processus difficile de rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région du Sahel.

Nous restons profondément préoccupés par les défis complexes du Sahel. La propagation de l'insécurité et du terrorisme à d'autres parties de la région, notamment dans l'est du Burkina Faso, est particulièrement inquiétante. Le terrorisme continue d'avoir des effets dévastateurs sur les vies et les moyens de subsistance, privant ainsi des communautés entières de l'accès aux

services sociaux de base, ainsi que d'opportunités et de perspectives à long terme. Gagner les cœurs et les esprits d'une population est crucial dans la lutte contre le terrorisme. Il est essentiel de lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme par des mesures de sécurité. Néanmoins, cette lutte doit reposer sur un cadre politique et institutionnel plus large pouvant guider les opérations, s'aligner sur la stratégie régionale et aider à traduire les décisions stratégiques en opérations et en mesures tactiques.

Dans ce contexte, le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel doit encourager l'exhaustivité ou l'adéquation entre initiatives régionales et sous-régionales. Il faut également saisir l'occasion de créer une plateforme de coopération visant à assurer un respect accru du droit international et des normes internationales, notamment des droits de l'homme et du droit international humanitaire, car, comme nos dirigeants l'ont reconnu dans le Document final du Sommet mondial de 2005, paix et sécurité, développement et droits de l'homme sont les trois piliers interdépendants et qui se renforcent mutuellement de l'Organisation des Nations Unies. Nous devons consolider ces trois piliers si nous voulons assurer la stabilité et la paix à long terme.

L'absence de bonne gouvernance, la négligence des États, le sous-développement, l'exclusion socio-économique et les inégalités, exacerbés par les changements climatiques et la croissance démographique, restent des causes centrales de l'instabilité dans la région. Il va sans dire qu'une solution militaire ne suffit pas à maintenir une paix et une stabilité durables. À cet égard, le succès du processus de paix au Mali reste la pierre angulaire des efforts de stabilisation dans la région. De plus, il est nécessaire d'élargir l'accès aux services de base et aux opportunités d'emploi au Mali, ainsi que dans d'autres pays de la région, pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire, comme indiqué dans la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et son plan d'appui.

Enfin, nous devons renforcer le lien entre la sécurité, le développement et les actions en faveur des droits de l'homme afin de garantir la stabilité à long terme au Sahel. Pour cela, nous devons poursuivre le même objectif et avoir suffisamment de ressources à notre disposition. La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel fournissent un cadre global pour renforcer la bonne gouvernance, la sécurité, le développement et le respect des droits de l'homme dans la région du Sahel.

Enfin, je voudrais exprimer notre plein appui au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et au Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel pour les efforts qu'ils déploient en vue de diriger la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel afin que l'ONU continue d'appuyer la région du Sahel.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés intéressants le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel, M. Ibrahim Thiaw; le Président de la Commission de consolidation de la paix, notre collègue le Représentant permanent de la Roumanie, M. Ion Jinga; et tous les autres intervenants.

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec eux pour dire que ces dernières années, les pays du Sahel sont restés confrontés à des défis croissants pour leur stabilité et leur sécurité, qui ont manifestement pesé sur leur capacité de surmonter les nombreuses difficultés socioéconomiques et autres auxquelles ils sont confrontés. Malheureusement, nous constatons qu'en dépit des efforts déployés, l'extrémisme et le terrorisme touchent désormais de nouveaux pays de la région. La lutte contre ces phénomènes dangereux est une priorité absolue pour la région. En conséquence, nous jugeons extrêmement opportuns les efforts déployés par les États du Sahel pour combattre les menaces croissantes qui se posent. Nous appuyons l'initiative régionale visant à créer la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel.

Bien entendu, ces menaces compromettent la stabilisation politique et les progrès dans le règlement des problèmes socioéconomiques. C'est pourquoi les efforts visant à promouvoir la sécurité et la stabilité doivent s'inscrire dans le cadre d'une approche globale combinant des mesures militaires et des mesures anti-terroristes, renforçant les institutions de l'État et le développement socioéconomique systémique, intensifiant les efforts visant à diffuser une culture du respect des droits de l'homme et de l'état de droit et promouvant la création d'emplois pour les jeunes.

Nous avons vivement salué l'action menée par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et les institutions spécialisées des Nations Unies pour fournir une large assistance aux pays du continent africain. Il est essentiel que ces efforts soient déployés en étroite coordination avec les organisations régionales, telles que l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

La Commission de consolidation de la paix joue également un rôle positif dans la mobilisation de l'appui à la région du Sahel. Nous estimons qu'il importe de renforcer l'efficacité de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Selon nous, son potentiel n'a pas encore été pleinement exploité. En ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie, l'avis des pays pour lesquels elle a été élaborée est très important.

Nous convenons avec ceux qui ont organisé la séance d'aujourd'hui que les nombreux programmes d'assistance pour la région doivent être dûment coordonnés. L'efficacité de cette coordination dépendra de la mesure dans laquelle les structures déjà en place, au tout premier rang desquelles celles du système des Nations Unies, respecteront leurs attributions et le principe de la division du travail. Selon nous, ce n'est que par des efforts collectifs et ciblés, entrepris sous la forme appropriée et qui ne créent pas de conflit de compétences, que nous pourrions obtenir le résultat souhaité.

Le plus important pour nous, c'est que l'aide extérieure ne se transforme pas en prescriptions générales de médicaments qui sont étrangers aux États africains. Toute ingérence extérieure doit être exclue. Nous sommes tous parfaitement conscients que s'il n'y avait pas eu un violent coup d'État en Libye en 2011, organisé de l'extérieur, nous n'aurions peut-être pas à nous occuper des processus difficiles qui sont en cours dans la région et qui en découlent dans une large mesure.

**M. Orrenius Skau** (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi remercier le Conseiller spécial Thiaw, l'Ambassadeur Jinga, Président de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que M. Ghanem et M. Rioux, d'avoir fait part de leurs points de vue très intéressants au Conseil de sécurité cet après-midi.

Nous sommes tout à fait conscients des énormes problèmes de sécurité auxquels sont confrontés les pays du Sahel, notamment les conditions de sécurité au Mali et leurs conséquences pour la région, ainsi que la criminalité organisée et le terrorisme. Nous nous félicitons des initiatives régionales visant à remédier à la situation, notamment par l'intermédiaire de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et de la Force spéciale mixte multinationale. Je voudrais souligner à cet égard qu'il importe que le Mali progresse dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et que le Conseil appuie activement ces efforts. En conséquence, il me plaît d'annoncer que la première liste des personnes qui tentent de nuire à l'Accord de paix a été adoptée il y a un peu plus d'une heure à peine par le Comité des sanctions.



Mais il ne s'agit pas seulement de préoccupations en matière de sécurité étroitement définies. Les pays du Sahel sont confrontés à de nombreux défis interdépendants, notamment les inégalités, la pauvreté, l'absence de services de base, la faiblesse des institutions, la violence sexiste, les changements climatiques et les conflits croissants entre agriculteurs et éleveurs. Une approche globale est nécessaire pour relever ce vaste ensemble de défis et s'attaquer aux causes profondes des conflits. En conséquence, nous nous félicitons de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, ainsi que de l'adoption d'un Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel, qui constitue une étape cruciale dans la mise en œuvre de cette stratégie. Cela offre désormais l'occasion de réunir les partenaires et de rendre opérationnels, ainsi que de coordonner, les cadres déjà en place.

Nous félicitons la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et le Conseiller spécial Thiaw de leur leadership et de leur attachement constant à cette importante entreprise. Compte tenu du rôle central joué par les acteurs régionaux, locaux et nationaux, nous nous félicitons en outre des mesures prises par l'Union africaine pour réviser sa propre stratégie pour la région, et, à cet égard, nous réaffirmons également notre ferme appui à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Il importe que les efforts régionaux, ainsi que ceux d'autres partenaires importants, soient bien coordonnés dans le cadre de la nouvelle Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Malgré les immenses difficultés, nous convenons avec le Conseiller spécial qu'il importe de mettre l'accent sur le fort potentiel et les nombreuses possibilités qu'offre la région. C'est également ce qui est ressorti de la récente visite que notre Envoyé spécial pour le Sahel a effectuée en compagnie du Conseiller spécial Thiaw dans la région du Liptako-Gourma. Par exemple, les jeunes sont énergiques et dynamiques et représentent un atout pour la promotion du développement. Il faut donc s'efforcer de s'inspirer et de tirer parti de ces possibilités et d'autres encore.

Dans cet esprit, nous nous félicitons que le Plan d'appui mette l'accent sur l'agriculture climatiquement rationnelle et l'énergie renouvelable, ainsi que sur la croissance inclusive et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Par ailleurs, il est très important de renforcer le contrat social entre les États et les populations des pays du Sahel, ce qui implique notamment de renforcer

la confiance dans les acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité, d'investir dans la fourniture de services sociaux de base et de respecter pleinement les droits de l'homme.

En juillet, notre Ministre des affaires étrangères a participé à la mission conjointe Nations Unies-Union africaine dans la région, axée sur les femmes et la paix et la sécurité, qui a été suivie d'un exposé au Conseil (voir S/PV.8306). Le débat organisé le même mois sur les risques pour la sécurité liés au climat (voir S/PV.8307) a également mis un accent particulier sur les défis à relever au Sahel.

Tout au long de notre mandat au Conseil, nous avons préconisé, pour les régions du Sahel et du bassin du lac Tchad, une approche régionale globale qui englobe la sécurité, le développement et le plein respect des droits de l'homme. Nous apportons également une contribution sur le terrain, conformément aux priorités définies par la Stratégie intégrée. En juin, nous avons intensifié notre appui aux efforts liés au climat et à la sécurité au Sahel, en investissant environ 40 millions d'euros pour la période 2018-2021, outre l'aide bilatérale et humanitaire déjà existante et l'appui fourni par l'Union européenne. Dans le cadre de cette stratégie, les contributions pluriannuelles substantielles sans affectation particulière de la Suède au Fonds central pour les interventions d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du Programme alimentaire mondial et du Fonds des Nations Unies pour la population confèrent souplesse et durabilité à cet appui.

Le meilleur moyen de pérenniser la paix est de nouer un large partenariat, notamment avec les gouvernements, les organisations régionales, les institutions financières internationales, la société civile et le secteur privé. Il est essentiel que toutes les initiatives prises par les partenaires visent à se conformer à la Stratégie intégrée et à renforcer la maîtrise locale, nationale et régionale sans exclusive des programmes.

Ces efforts doivent par ailleurs englober tous les segments de la société, notamment en éliminant les entraves à la participation des femmes. La poursuite du dialogue politique avec les gouvernements en vue d'élaborer des modèles de développement viables à long terme est également cruciale.

La participation du Président de la Commission de consolidation de la paix à la présente séance est, à notre avis, extrêmement importante. La Commission,

avec son pouvoir de rassemblement, joue un rôle capital dans le cadre d'une approche coordonnée et cohérente concernant la mise en œuvre de la Stratégie intégrée et du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel, comme l'a reconnu le Conseil dans la déclaration présidentielle S/PRST/2018/3, sur l'UNOWAS. Nous espérons que cette pratique continuera d'être développée.

Enfin, à l'avenir, nous souhaiterions que le Conseiller spécial ou l'UNOWAS nous fournissent des mises à jour écrites régulières concernant la mise en œuvre du Plan d'appui des Nations Unies. Des informations actualisées sur les calendriers, les fonds d'affectation proposés et les initiatives de coordination occuperaient une place importante dans ces mises à jour. La mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour le Sahel marquerait une avancée importante vers la stabilisation d'une région plutôt instable. La stratégie et le Plan d'appui doivent recevoir un appui continu, solide, unifié, international et de la part de l'ONU, notamment le Conseil.

**M. Temenov** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous félicitons la présidence d'appeler l'attention sur une approche globale pour la consolidation et la pérennisation de la paix dans la région du Sahel. La délégation kazakhe tient également à remercier M. Ibrahim Thiaw, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel; M. Ion Jinga, Représentant permanent de la Roumanie, en sa qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix; M. Hafez Ghanem; et M. Rémy Rioux de leurs exposés édifiants.

Nous félicitons le Gouvernement ivoirien, les autres pays de la région et les acteurs régionaux et sous-régionaux, ainsi que la Banque mondiale et les donateurs internationaux, des efforts qu'ils déploient pour renforcer la paix et la sécurité dans toute la région. Nous félicitons également M. Thiaw et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, de promouvoir la recalibration de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Nous appuyons le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale, qui est extrêmement importante pour garantir l'efficacité des efforts. Cette collaboration est à l'origine des avancées politiques et économiques récentes observées dans les pays du Sahel. Dans le même temps, plusieurs problèmes persistent qui ont une incidence sur la stabilité dans la région. Les conditions de sécurité continuent de se détériorer du fait de la propagation de groupes terroristes et extrémistes. Cette insécurité est aggravée par l'alliance de ces groupes avec

des acteurs impliqués dans la criminalité transnationale organisée, le trafic de drogue et la traite des personnes, ainsi que par la prolifération des armes dans la région. Les effets des changements climatiques, l'insécurité alimentaire, les déplacements forcés, la croissance rapide de la population et la faiblesse de la gouvernance compliquent davantage la situation.

Le Kazakhstan est un fervent partisan de la stratégie en trois volets visant à réaliser la paix et la stabilité régionales : premièrement, en renforçant le lien entre la sécurité et le développement; deuxièmement, en adoptant une approche régionale; et troisièmement, en rationalisant le système des Nations Unies pour qu'il soit uni dans l'action. Si nous accueillons avec satisfaction la réforme de l'ONU visant à repositionner le système de développement en promouvant une coordination plus étroite entre les divers organismes des Nations Unies au niveau des pays, nous devons aller plus loin et renforcer la coordination au niveau régional afin de promouvoir la paix et le développement de manière globale et efficace. Une telle stratégie générale et détaillée serait le moyen le plus efficace et durable de lutter contre les menaces communes qui touchent le Sahel et les pays voisins. Nous estimons que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, récemment calibrée, le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel et la Stratégie révisée de l'Union africaine pour la région du Sahel formeront un cadre solide et global qui prendra en compte toutes les mesures nécessaires pour instaurer la paix et la prospérité au Sahel. Nous appelons toutes les parties prenantes à n'épargner aucun effort pour appliquer ces stratégies. Je vais mettre l'accent sur certaines questions dont nous estimons qu'elles sont importantes pour la réussite de ces stratégies.

La première concerne les initiatives régionales conjointes de lutte contre le terrorisme au moyen de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). Nous nous félicitons de l'appropriation nationale et régionale croissante de la lutte contre la menace que posent le terrorisme et l'extrémisme, et nous appuyons la pleine opérationnalisation de la Force conjointe du G5 Sahel. Pour que cette démarche soit efficace, elle doit recevoir un appui politique unanime de la part du Conseil de sécurité, une assistance technique renforcée de la part des États Membres et un financement durable et prévisible à long terme. De leur côté, les États du G5 Sahel doivent renforcer la coordination et la complémentarité entre la Force conjointe et les autres forces de sécurité dans la région, notamment la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour

la stabilisation au Mali, et veiller à ce que les opérations soient plus en phase avec l'ensemble des initiatives régionales.

Deuxièmement, nous partageons l'évaluation du Conseiller spécial, M. Thiaw, selon laquelle pour lutter efficacement contre l'instabilité dans la région, toutes les démarches militaires et l'aide humanitaire doivent aller de pair avec la lutte contre les causes profondes des conflits et les efforts de développement de manière intégrée, complexe et coordonnée, et doivent être renforcées par un financement durable à long terme. Nous devons axer nos efforts sur les facteurs structurels de l'instabilité en luttant contre la pauvreté, en fournissant des services de base, en améliorant l'accès à l'éducation et à l'emploi, en renforçant la gouvernance locale et en atténuant les effets des changements climatiques. Nous appuyons donc fermement les programmes de consolidation de la paix de l'ONU, ainsi que tous les efforts régionaux et internationaux visant à renforcer la résilience des systèmes humains et environnementaux ainsi que la paix et la prospérité dans la région. Nous félicitons en particulier l'Alliance pour le Sahel d'avoir lancé des projets de développement et des projets à effet rapide pour créer de nouveaux emplois et venir en aide aux zones rurales en améliorant les infrastructures et les services.

Enfin, nous soulignons combien il importe de prévenir la radicalisation des jeunes femmes et des jeunes hommes en investissant dans l'éducation et l'emploi et en promouvant la participation véritable des femmes et des jeunes aux processus politiques et de développement. À cet égard, nous saluons l'organisation du premier Forum régional de la jeunesse pour la paix et la sécurité, qui s'est tenu à Ouagadougou ce mois, et nous appelons toutes les parties à redoubler d'efforts pour renforcer le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix et de la sécurité au Sahel.

En participant à l'action multilatérale, le Kazakhstan reste donc déterminé à aider les pays du Sahel à réaliser leur vision de la paix, du progrès et de la prospérité. Nous continuerons de collaborer avec le Conseil et les acteurs principaux pour trouver une solution qui permette d'instaurer une paix durable dans la région.

**M. Woldeyes** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Côte d'Ivoire d'avoir inscrit cette question importante à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Nous remercions également M. Ibrahim Thiaw, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel; l'Ambassadeur Ion Jinga, Représentant permanent de la Roumanie, en sa qualité de Président de la Commission

de consolidation de la paix; M. Hafez Ghanem, Vice-Président de la Banque mondiale pour l'Afrique; et M. Rémy Rioux, qui s'est exprimé au nom de l'Alliance pour le Sahel, de leurs exposés respectifs.

La présente séance est organisée après la tenue il y a quelques jours par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine d'une séance publique sur les initiatives internationales et régionales dans la région du Sahel. Nous espérons que nos présentes délibérations renforceront l'importante réunion qui s'est tenue au niveau de l'Union africaine. Nous partageons l'opinion qu'on ne manque pas de stratégies pour la région du Sahel. De nombreuses initiatives ont été mises en place pour surmonter les problèmes liés à la paix, à la sécurité et au développement socioéconomique dans la région. Ce qui est clairement ressorti de la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est la nécessité de renforcer la cohérence des efforts de stabilisation au Sahel et leur appropriation politique par les pays de la région et l'Afrique.

La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est une stratégie globale et largement acceptée de promotion d'une paix et d'une sécurité durables, renforcées par le développement pour les populations de la région du Sahel. Nous estimons donc que l'engagement de la communauté internationale dans le cadre de la Stratégie intégrée pour le Sahel doit être réalisé. La nécessité de renforcer l'appui afin de réaliser la paix et le développement dans la région du Sahel reste une priorité. Nous sommes fermement convaincus qu'il est important de renouveler l'appel à maintenir le flux de ressources.

Il existe une tendance inquiétante : le problème de la paix et de la sécurité au Sahel est en train de s'étendre jusqu'au bassin du lac Tchad, qui est également touché par de nombreuses autres difficultés. En conséquence, une réponse coordonnée aux problèmes de sécurité et de développement du Sahel aura des incidences positives en atténuant ce risque. À cet égard, il faut bâtir des synergies aux niveaux national, régional et international, notamment au sujet de l'application en cours du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel, de l'examen de la Stratégie de l'Union africaine pour la région du Sahel, et de la mise en œuvre du Programme d'investissements prioritaires du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel).

Le rétablissement et l'extension de l'autorité de l'État dans le nord du Mali et dans les régions reculées des pays du Sahel, en particulier des pays du G5 Sahel, sont absolument cruciaux. L'absence de structures viables de l'État a constitué un obstacle majeur à la

stabilité et au développement de la région. Les menaces et les attaques fréquentes de ces derniers mois contre les forces de sécurité et d'autres membres du personnel au service des institutions de l'État, y compris la destruction d'installations publiques, doivent être abordées avec tout le sérieux requis.

La série récente d'attentats terroristes est une indication claire de la menace croissante du terrorisme et de l'extrémisme violent, notamment ceux qui ont eu lieu à la frontière entre la Libye et le Tchad. L'opérationnalisation de la Force conjointe du G5 Sahel fait partie des mesures visant à relever cet immense défi. Toutefois, sans un soutien viable et plus ferme à la Force conjointe, et sans le renforcement des forces de sécurité nationale des pays de la région, peu de progrès pourront être réalisés pour vaincre le terrorisme et la criminalité organisée. À ce propos, la revitalisation du Processus de Nouakchott a été soulignée lors de la réunion récente du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Nous nous félicitons des engagements de l'Union africaine, de l'Union européenne et des partenaires bilatéraux dans le contexte de la prise en compte des lacunes structurelles et opérationnelles pour l'application de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. La poursuite des partenariats sur les aspects de développement, en particulier dans la mise en œuvre du Programme d'investissements prioritaires pour des pays tels que le Mali, reste stratégique.

Enfin, la coordination entre les organismes des Nations Unies qui travaillent dans la région, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine sera vitale pour l'amélioration de la situation humanitaire au Sahel et pour la trajectoire du développement à long terme de la région. À cet égard, il est important d'améliorer l'accès aux services de base et aux possibilités d'emploi dans les zones frontalières dans le contexte de l'application de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de son plan d'appui. Le secteur privé doit aussi avoir un rôle à jouer pour assurer des progrès tangibles dans les efforts de développement socioéconomique de la région.

**M. Hickey** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Thiaw, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahel, de l'exposé qu'il nous a présenté aujourd'hui. Nous sommes heureux d'entendre que des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre et l'exécution de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Il faut vraiment porter au crédit de M. Thiaw et de son équipe le Plan d'appui des Nations Unies pour

le Sahel pour 2018, qui a accordé à juste titre la priorité à la réalisation d'une meilleure coordination entre les organismes et à l'amélioration de l'adhésion des gouvernements et des populations de la région du Sahel.

Selon moi, l'exposé de M. Thiaw a établi que la Stratégie intégrée est passée par une année importante et formatrice. Le Plan d'appui a aidé à mettre en lumière la nécessité d'être réaliste et ciblé dans nos ambitions et il rappelle que, malgré certains défis très difficiles, le Sahel abonde également de possibilités. Plus des mesures seront prises pour libérer le potentiel du Sahel, en particulier grâce à un appui à l'éducation, aux emplois et à la planification familiale, plus nous verrons de jeunes entrepreneurs et de jeunes dirigeants trouver des solutions locales aux problèmes auxquels ils sont confrontés, y compris les défis posés par les changements climatiques.

Nous nous réjouissons donc de voir la communauté internationale et le système des Nations Unies redoubler d'efforts par l'intermédiaire de la Stratégie intégrée pour le Sahel, tout en essayant de tirer les enseignements des problèmes des cinq dernières années et en adoptant une démarche de partenariat plus délibérée avec les pays et les populations de la région. Le Conseil de sécurité a précédemment discuté du risque que la Stratégie intégrée pour le Sahel semble distante ou coupée des réalités de la région. Nous saluons donc l'augmentation de la concentration sur l'engagement local, en particulier avec les filles et les femmes.

De même, ces dernières années ont démontré la nécessité d'être réaliste et patient et de veiller à ce que les grandes promesses et annonces soient accompagnées par suffisamment de personnes, de ressources et de capacités, afin d'obtenir effectivement des résultats dans la région. Cela n'a pas toujours été le cas, et beaucoup plus pourrait être fait au niveau central à New York pour assurer la pleine mobilisation des ressources existantes et pour que les mécanismes de coordination dans les pays opèrent de la façon la plus efficace possible. Nous tenons à souligner en particulier la nécessité de déployer les meilleures personnes pour s'attaquer aux problèmes les plus difficiles dans la région elle-même.

Nous devons également veiller à ce que le programme de développement travaille en étroite coopération avec les autres institutions et secteurs, en particulier ceux qui sont centrés sur la défense et la sécurité. C'est une banalité mais aussi une vérité qu'il ne peut pas y avoir de développement sans stabilité, et vice versa. Nous souhaitons encourager des échanges plus fréquents

et plus francs entre le secteur du développement et celui de la sécurité au Sahel. Il est notable que l'Afrique de l'Ouest, et la région du Sahel en particulier, attire de plus en plus de solidarité et de soutien internationaux, ce qui est absolument approprié et probablement tardif. Néanmoins, nous devons garantir que les mandats des organisations soient clairs et que des voies de communication solides soient établies entre elles.

Le Royaume-Uni est en train de renforcer son assistance diplomatique, de défense et de développement à la région du Sahel. Nous pensons que cela nous permettra d'examiner pleinement les liens et les possibilités et d'élaborer une démarche qui conjugue notre travail en matière de sécurité, de diplomatie, de développement et d'action humanitaire. Nous ouvrons de nouvelles ambassades au Niger et au Tchad, nous accroissons notre présence au Mali et nous avons déjà déployé trois hélicoptères Chinook pour fournir un soutien logistique à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel par le truchement de l'opération Barkhane.

Au cours des prochaines années, nous allons aussi augmenter considérablement notre aide au développement en faveur de la région. Nous considérons qu'une démarche qui relie l'aide immédiate et vitale au développement à long terme et aux résultats en matière de sécurité est cruciale pour modifier la trajectoire actuelle du Sahel. Cela exige les qualités de direction de l'Organisation des Nations Unies, et je me félicite d'entendre que la Stratégie intégrée pour le Sahel va commencer l'année 2019 plus à même d'obtenir ce résultat.

**M<sup>me</sup> Cordova Soria** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous tenons à remercier M. Thiaw de son exposé instructif. Nous remercions également l'Ambassadeur Jinga, M. Ghanem et M. Rioux de leurs déclarations.

Il est évident que la situation dans la région du Sahel est inquiétante et qu'elle présente de grands défis dans les secteurs de la sécurité, de la gouvernance et du développement. La région continue d'être confrontée à un environnement instable et complexe qui comprend les menaces asymétriques émanant de groupes armés et terroristes, ainsi que la criminalité transnationale, notamment le trafic de drogues, la traite et le trafic d'êtres humains et le trafic d'armes, entre autres. Les facteurs que j'ai mentionnés non seulement mettent en péril la stabilité des pays de la région, mais ils représentent aussi une menace contre les processus politiques de paix, et donc une menace pour la population civile.

La Bolivie a réaffirmé avec insistance la nécessité d'analyser, mais surtout de recenser, les causes structurelles des conflits. Dans le cas précis du Sahel, ces causes ont eu de profondes incidences sur le contexte que connaît actuellement la région. Nous l'avons mentionné précédemment et nous le faisons de nouveau : les conséquences de l'interventionnisme et des politiques de changement de régime, après le conflit de 2011 en Libye, ont déclenché un effet collatéral de déstabilisation dans le Sahel, en apportant le chaos, avec des résultats funestes qui continuent d'être ressentis à ce jour.

Malheureusement, en plus de la situation précaire en matière de sécurité, le Sahel se heurte à d'autres grands défis. La situation humanitaire est celle qui doit appeler le plus notre attention. Selon les données fournies par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, huit pays de la région pourraient se retrouver en situation de crise humanitaire, sachant que sur les 150 millions d'habitants qui les composent, environ 24 millions ont besoin d'une aide humanitaire et 10 millions sont exposés au risque d'insécurité alimentaire. Il y a en outre plus de 3 millions de réfugiés et de personnes déplacées de force, sans parler des effets néfastes des changements climatiques, ce qui aggrave encore davantage la crise dans la région.

Le Mali et le bassin du lac Tchad représentent pour leur part les points les plus chauds de la région. Au Mali, l'insécurité s'est accrue. Les affrontements entre groupes armés, les attaques asymétriques, les influences transfrontières et la violence inter-communautaire ont entraîné des déplacements massifs, aggravant encore davantage la situation humanitaire.

Malgré ce tableau problématique, nous tenons à souligner les efforts importants que déploient les organisations régionales et sous-régionales, sous la direction du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Nous saluons et louons la volonté politique considérable dont font preuve le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger, ainsi que les efforts qu'ils déploient aux fins de la coopération et de l'opérationnalisation de leurs forces sur le terrain. La Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel est un bel exemple de travail coordonné entre l'Union africaine et l'ONU, et illustre en outre le haut niveau de solidarité qui existe entre les pays membres et la communauté internationale en général.

Il est, selon nous, indispensable que la Force conjointe du G5 Sahel, dans le cadre du concept des opérations adopté par la résolution 2359 (2017) et approuvé

précédemment par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, soit dotée de toutes les capacités nécessaires afin de pouvoir déployer pleinement ses composantes militaire, de police et civile. Il est impératif à cette fin que les pays qui composent la Force conjointe bénéficient d'une coopération technique et d'un financement prévisible et durable.

En outre, les engagements pris à la conférence des pays de l'Union européenne et d'autres pays qui a eu lieu le 23 février à Bruxelles, sont un signe encourageant de leur volonté de renforcer les capacités des contingents de la Force conjointe. Toutes les initiatives tendant à instaurer une stabilité et une paix durables dans la région sont vitales. Toutefois, nous notons avec préoccupation que les engagements liés à la coopération financière n'ont pas encore été tous honorés. Nous considérons que la coopération économique est une responsabilité envers la région, en raison des liens intrinsèques qui existent entre la situation qui prévaut actuellement et les politiques interventionnistes dont nous avons parlé. C'est donc une obligation incontournable qui doit être pleinement respectée.

Par ailleurs, il est essentiel de renforcer les programmes prévus dans la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui fournit un cadre global destiné à améliorer la gouvernance et à renforcer la résilience et la sécurité dans les pays de la région. Le renforcement de ces capacités dans les pays de la région et, par-dessus tout, le respect de la prise en main par ces pays de leurs affaires sur le terrain ainsi que leur volonté, est fondamental. Les six domaines prioritaires du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel, qui portent sur la coopération transfrontalière et régionale visant à promouvoir la complémentarité et la convergence entre les pays de la région, doivent permettre que les synergies rendent possible la mobilisation des compétences techniques et des ressources financières. À cet égard, l'importante coordination entre l'Organisation des Nations Unies, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et l'Union africaine est cruciale.

Enfin, nous appelons l'attention sur l'action humanitaire décisive et nécessaire au Sahel. Elle a, certes, sauvé de nombreuses vies, mais des millions de personnes en ont encore besoin d'urgence. Nous appelons et encourageons vivement la communauté internationale à continuer d'apporter son assistance technique et sa coopération économique et humanitaire à toutes les

initiatives visant à aider la population et à instaurer durablement la stabilité et la paix dans la région.

**Le Président** : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Côte d'Ivoire.

Je remercie M. Ibrahim Thiaw, Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahel, pour sa présentation sur l'évolution de la situation dans le Sahel et les initiatives en cours en vue d'y promouvoir la paix, la stabilité et le développement.

Je remercie également M. Rémy Rioux et M. Hafez Ghanem, respectivement Directeur général de l'Agence française de développement et Vice-Président de la Banque mondiale pour la région Afrique, pour leurs exposés instructifs sur la nécessité d'une coopération renforcée entre tous les acteurs, en vue de relever les défis multiples auxquels le Sahel est confronté. Je remercie également l'Ambassadeur Ion Jinga pour son exposé.

Le Sahel apparaît aujourd'hui comme un condensé des défis multiples auxquels la sous-région ouest-africaine est confrontée. Cette région dispose d'immenses ressources naturelles et d'un important capital humain composé à 65 % de jeunes, qui devraient légitimement lui permettre de prétendre à un développement économique et social durable, gage de paix et de stabilité. Malheureusement, les chocs sécuritaires, le changement climatique, les vulnérabilités structurelles, ainsi que la faiblesse de l'offre de services sociaux de base contrarient les efforts de développement dans cette région. Le Sahel renvoie ainsi l'image erronée d'une vaste zone aride et pauvre où l'autorité des États peine à s'exprimer pleinement, favorisant de ce fait la prolifération des réseaux de narcotrafiquants et des groupes armés terroristes.

Il est ressorti du débat de haut niveau présidentiel du 5 décembre 2018 (voir S/PV.8413) que la paix et la sécurité sont intimement liées au développement économique et social. Cette problématique nourrit donc la recherche de solutions pérennes à la situation d'instabilité qui prévaut actuellement au Sahel et dans toute la région ouest-africaine.

La Côte d'Ivoire salue à cet égard le recalibrage de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, en vue d'assurer la coordination et la cohérence des initiatives visant à lutter contre les causes sous-jacentes de l'instabilité au Sahel. Elle voudrait également exprimer son appui au Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel couvrant la période 2018-2030. Ce plan a pour objectif d'intensifier les efforts visant à accélérer la prospérité partagée et la paix durable dans la région,

à travers la mise en œuvre des priorités identifiées pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Mon pays apprécie que le Plan d'appui pour le Sahel soit un instrument visant à favoriser la cohérence et la coordination pour une plus grande efficacité, et l'obtention de résultats dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Mon pays estime, en effet, qu'il est nécessaire pour l'ONU d'améliorer sa coordination et de renforcer sa collaboration avec tous les partenaires de la région, notamment les institutions nationales et régionales, les organisations bilatérales et multilatérales telles que la Banque mondiale et l'Alliance pour le Sahel, et les organisations de la société civile. Il s'agit là d'une condition essentielle pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité sur le Sahel.

Les défis au Sahel étant nombreux et multiformes, les initiatives sécuritaires portées par la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et les autres forces en présence dans la région ne sauraient constituer des réponses suffisantes et pérennes. Elles devraient nécessairement être accompagnées par la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel. À cet égard, il importe de souligner le rôle crucial de la Banque mondiale et de l'Alliance pour le Sahel, ainsi que d'autres partenaires de développement, dans le financement des projets de développement générateurs d'emplois et d'opportunités pour l'autonomisation des femmes, qui jouent un rôle

important dans la promotion et le renforcement de la paix dans la région.

Par ailleurs, l'impact du changement climatique sur la gestion des ressources et des terres, les conflits, les déplacements de populations et les flux migratoires sont considérables et appellent de notre part, une approche concertée dans la recherche de solutions aux causes profondes de l'instabilité au Sahel. Face à la multiplicité des défis, la Côte d'Ivoire appelle à un changement de paradigme sur la région. Nous devons inscrire nos actions dans une vision prospective à long terme, structurée autour d'un diagnostic pertinent des aspirations des populations concernées et des scénarios de développement, en tenant compte de l'environnement socioéconomique des pays de l'espace sahélien.

Mon pays voudrait saluer la sollicitude de la communauté internationale à l'égard du Sahel. Il invite les États de la région à s'approprier leur sécurité collective et leur développement économique et social, à travers la mise en œuvre du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel.

Pour terminer, mon pays est d'avis que la mise en œuvre du Plan d'appui pour le Sahel, qui repose sur le principe de la responsabilité mutuelle, mérite la plus grande attention du Conseil et de tous les partenaires de développement.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

*La séance est levée à 17 heures.*